

La distribution



Elle aura lieu à VITTEL ou à MIRECOURT selon votre choix. Les heures figureront sur le bon de commande.

N'oubliez pas de nous communiquer le N° de votre carte Jeun'Est avant la distribution afin de faire gagner du temps à tous.

Les options artistiques



Elles seront maintenues pour la rentrée prochaine au lycée JBV à raison de 1h 30/ semaine pour l'option cinéma et art plastique, et 2 h/semaine pour la musique et le théâtre.

Seule l'option art plastique nécessite des fournitures mais avec notre association vous avez l'opportunité d'avoir votre nécessaire pour 20 €

Pour suivre **les avantages et nos actions tout au long de l'année** rejoignez-nous :

- notre site internet www.peepmirecourt.org
- une adresse mail : bourselivrespeep88500@sfr.fr
- notre page facebook : PEEP MIRECOURT

avec nos remerciements
L'équipe PEEP MIRECOURT



Chers Parents,

Votre enfant va entrer en seconde au Lycée Jean Baptiste Vuillaume à Mirecourt lors de la prochaine rentrée scolaire.

Comme chaque année, l'association des Parents d'Elèves PEEP de Mirecourt vous propose entre autres avantages :



- 1) un service de mise à disposition de manuels scolaires qui a pour but d'alléger le coût déjà important de la rentrée. Il s'agit d'un système de location de l'intégralité des manuels scolaires demandés par le lycée, moyennant la somme forfaitaire de 50 € (pour le niveau de Seconde) débitée sur la carte jeun'Est ;



- 2) L'achat groupé de calculatrice neuve et garantie Texas Instrument 83 PREMIUM (celle exigée pour le passage du baccalauréat au lycée JBV) à un tarif de 55 € ;

Kit Arts Plastiques



- 3) L'achat groupé du kit « arts plastiques » pour l'option art plastique au tarif de 20 € (kit conforme à la liste intégrale du professeur).

La carte Jeun'Est



Cette carte est dotée, entre autre, d'un montant de 100 euros. Sur ce montant, **il vous est donc prélevé 50 €**. Vous pourrez utiliser le solde de 40 € en librairie pour l'achat des livres demandés par les Professeurs entre septembre et fin mai de l'année suivante.

Comment obtenir cette carte ? Toutes les informations vous seront données par notre association (sur notre site internet et la page Facebook) dès que nous les aurons.

Cette carte est indispensable pour tout lycéen. Ne tardez pas à la demander. Plus la démarche est faite rapidement plus vite vous la recevrez.

L'inscription au lycée



Vous recevrez du collège les codes d'inscription dématérialisée courant Juin. Il vous faudra donc valider son inscription sur INTERNET sans vous déplacer sur le lycée. La télé inscription sera possible, dès que vous aurez l'affectation de votre enfant.

Vous pourrez nous rencontrer les Lundi 03 juillet et Mardi 04 juillet de 16 à 18 h 30 au lycée JBV bâtiment E afin de vous aider à la commande PEEP si besoin.

Adhésion à la PEEP MIRECOURT

14 € par famille

Enfants scolarisés sur MIRECOURT au lycée JBV, au lycée Agricole

Ou au collège Guy Dolmaire

Etapes pour bénéficier de notre bourse aux livres :

- 1) Inscription :
 - a. idéalement à nos côtés les lundi 02 juillet et Mardi 03 Juillet de 16 h à 18 h 30 à notre local PEEP du lycée afin que nous remplissions ensemble votre bon de commande et que rien ne soit omis (option, calculatrice) ;
 - b. A défaut, télécharger votre bon de commande sur notre site internet : www.peepmirecourt.org, à la **page téléchargement**, et nous le faire parvenir IMPERATIVEMENT à l'adresse postale : Mme BERTHE Catherine 13 rue Sainte Cécile 88500 MIRECOURT avant le **11 JUILLET 2018** sans quoi nous ne pourrons vous assurer d'avoir l'intégralité de vos livres à la rentrée.
- 2) Communiquer votre N° de carte jeun'Est par mail à l'adresse bourselivrespeep88500@sfr.fr
Afin que nous puissions débiter votre porte-monnaie du montant de la contribution au service, cela permet un gain de temps non négligeable le jour de la distribution.
- 3) Fournir un chèque de compensation NON DATÉ, à la commande, il sera conservé par la présidente pour la durée de votre adhésion. Il n'est encaissé que si les livres ne nous sont pas restitués en fin d'année scolaire.